

Plecotus est le
Groupe de Travail "Chauves-Souris"
d'Aves - Natagora asbl.



natagora

Rue du Wisconsin, 3
5000 Namur
Tél : 081/830 334
Fax : 081/830 571
plecotus@natagora.be

Numéro 31
Juin - Juillet 2005

Belgique - Belgie
P.P.-P.B.
5000 Namur 1
BC9950

N° d'agrégation : P401200

Périodique Bimestriel
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

Sommaire :

- 1° Editorial (pg. 1)
- 2° Les éoliennes : énergie "verte" ou hachoirs à chauves-souris ? (pg. 2)
- 3° L'équipement nécessaire à l'étude d'impact des éoliennes (pg. 3)
- 4° Interventions SOS chauves-souris (pg. 4)
- 5° Premières retombées du projet petit Rhino (pg. 7)
- 6° Les villages : des sites de chasse pour la Noctule de leisler ? (pg. 8)
- 7° La Chauve-Souris et le Percepteur (pg. 10)
- 8° Rubrique "Insolite" (pg. 11)
- 9° Agenda (pg. 12)

Editorial

par *Thierry Petit*

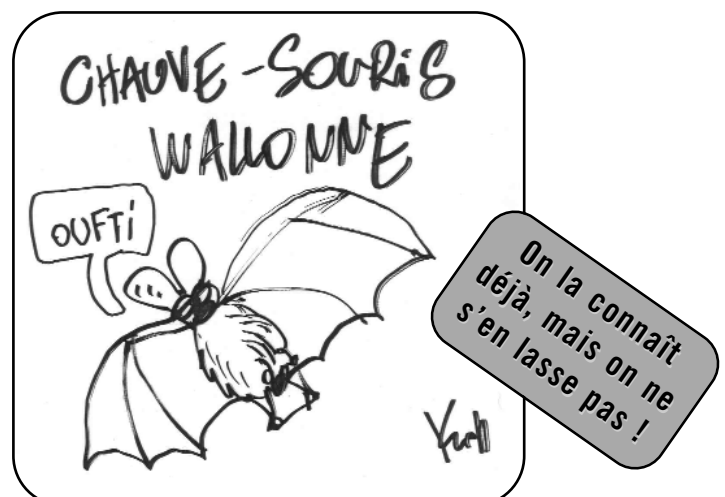
C'est reparti !

C'est reparti ! Le Ministre Benoît Lutgen nous a informés que la convention Plecotus était renouvelée. Voilà une nouvelle déterminante pour la bonne santé de notre groupe. On pourrait même dire que c'est reparti sur les chapeaux de roues : le colloque du 25 et 26 juin, les préparatifs de la Nuit Européenne, le projet petit Rhinolophe, ...

C'est reparti et c'est tant mieux, car les chauves-souris en ont vraiment besoin. Non seulement elles, mais tout notre environnement. Espérons que le remarquable outil Natura 2000 soit utilisé pleinement avec tous les moyens et les leviers qu'il permet d'actionner. J'aimerais ne pas avoir à me poser la question : "Combien de temps encore aurons-nous la chance d'être les témoins privilégiés du vol furtif du petit Rhinolophe, de la course folle mode hydravion du vespertilion de Daubenton, ou encore de la léthargie aux oreilles repliées de l'oreillard ?". Nous aurons eu au moins l'immense mérite d'y croire et d'agir dans le respect de nos idéaux. Bref, au travail !

Je souhaite saluer l'excellent travail de Pierrette, la motivation sans faille de la locomotive Frédéric et la collaboration précieuse de tous les membres de notre groupe.

Je remercie aussi la Région Wallonne et tous ceux qui nous donnent les moyens de fonctionner.





Les éoliennes : énergie "verte" ou hachoirs à chauves-souris ?

par Ben Van der Wijden

Le vent offre une source remarquable d'énergie "verte" : c'est une ressource renouvelable et non-polluante. Depuis quelques années, les scientifiques se sont rendus compte que les éoliennes présentent des risques de collision et de mortalité pour les oiseaux. Pour cette raison, un intérêt grandissant est porté à la richesse ornithologique d'un site dans les études d'incidences préalables à l'installation d'un parc éolien. Plus récemment, des recherches effectuées notamment aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne démontrent également que les éoliennes peuvent être la cause d'une vraie hécatombe chez un autre groupe d'animaux volants : les chauves-souris.

Quelques chiffres

- ✓ Une étude en Virginie (USA) estime le nombre de chauves-souris tuées à 4000 individus par an appartenant à 7 espèces dans un parc éolien de 44 turbines
- ✓ Une étude au Tennessee (USA) estime la mortalité à 85 individus par an dans un parc éolien de 3 turbines
- ✓ En Espagne, la mortalité annuelle est estimée entre 3 et 13 individus par éolienne
- ✓ En Allemagne, une enquête réalisée dans la région du Brandebourg en 2001 puis étendue à tout le pays en 2002 fait état (au 19 novembre 2003) de 207 cadavres découverts dans les parcs éoliens appartenant à 9 espèces différentes
- ✓ En France, la seule donnée chiffrée de mortalité de chiroptères connue à ce jour concerne 14 cadavres (3 espèces) pour un parc éolien en Vendée

Le problème de la mortalité

Comme le démontrent les quelques chiffres mentionnés ci-dessus, la construction de parcs éoliens présente donc un impact potentiel significatif sur les populations de chauves-souris. Est-ce une raison pour s'opposer farouchement à tout projet éolien ? Certainement pas ! Les études à l'étranger démontrent bien qu'il y a d'énormes différences de mortalité en fonction de la localisation, de l'habitat, la présence ou absence d'éléments linéaires ...

- ✓ En général, les pics de mortalité semblent se situer surtout en période de migration (printemps & été). Au niveau des espèces, il s'agirait surtout (mais pas uniquement) d'espèces

de haut vol. Plusieurs auteurs émettent l'hypothèse que les chauves-souris en transit migratoire n'émettent pas en permanence des ultrasons et que les pales frappent les animaux par surprise.

- ✓ Les éoliennes semblent attirer les chauves-souris. Diverses hypothèses ont été émises : les chauves-souris cherchent à gîter dans les interstices de la nacelle, la chaleur dissipée par les engrenages ou encore la lumière sur la nacelle attire les insectes et donc les chauves-souris... A l'état actuel il n'y a pas d'explication définitive.

Autres impacts des éoliennes sur les chauves-souris

La construction d'un parc éolien a d'autres impacts potentiels sur les chauves-souris :

- ✓ L'émission d'ultrasons par certaines turbines pourrait attirer ou chasser les chauves-souris. Apparemment cela dépend fortement du type de turbine et ici non-plus il n'y a pas de conclusion définitive.
- ✓ La perte directe d'habitats de chasse : les chauves-souris n'osent plus utiliser ces sites de chasse habituels du fait de la présence des machines ou tout simplement parce que la construction des installations entraîne la modification du biotope (défrichage pour la construction des éoliennes ou des routes d'accès). Une étude allemande a démontré qu'après la construction d'un parc éolien les sérotines qui chassaient habituellement à cet endroit ne revenaient plus, tandis que les pipistrelles communes s'habituaient à la présence des éoliennes.
- ✓ L'effet barrière pourrait induire une perte ou un déplacement des routes de vol, entraînant éventuellement la perte de gîtes ou d'habitats de chasse.

Les solutions

Il est clair que le développement d'une politique énergétique basée sur les énergies renouvelables est assurément favorable à l'environnement, mais il serait dommage que celle-ci se fasse au détri-

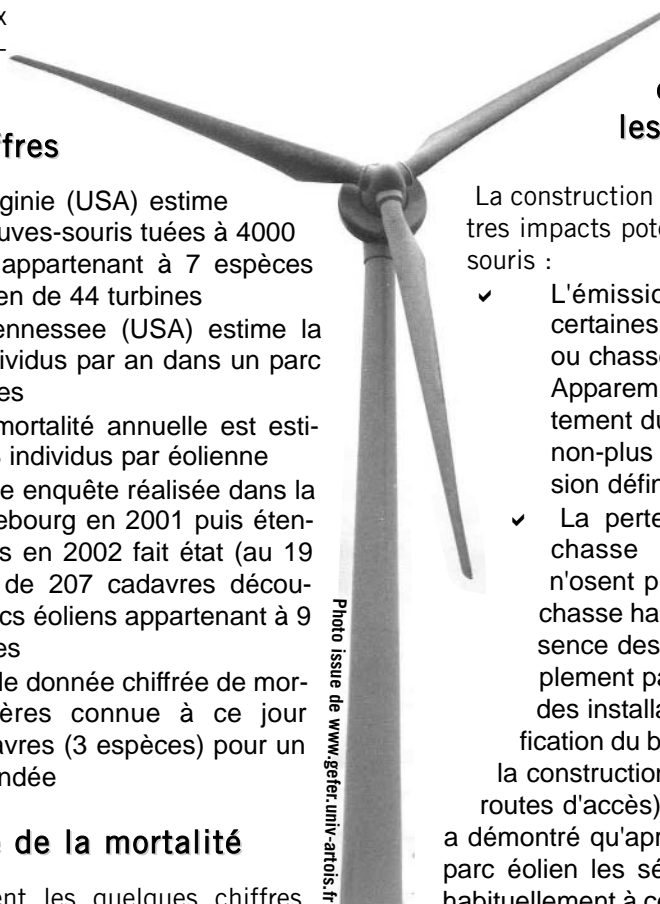


Photo Issue de www.géfer.univ-artois.fr



ment de la biodiversité et de la protection des chauves-souris.

La solution adoptée - notamment en Allemagne - est d'appliquer le principe de précaution et d'exiger une étude d'incidences spécifique sur les chauves-souris dans le cadre de la demande de permis. Les chercheurs allemands ont par ailleurs développé un protocole de recherche standard pour les études d'incidences relatives à l'impact sur les chauves-souris. Ces études d'incidences permettent d'écarter a priori les sites à risques. Bien entendu le suivi de parcs existants peut également être très instructif afin d'inventorier les sites, les types de turbines et la présence ou l'absence de cadavres de chauves-souris.

Conclusion

Dans l'état actuel des connaissances, il est clair que la présence de parcs éoliens peut avoir - en fonction de leur localisation - un impact sérieux sur les chauves-souris. A l'heure actuelle, il n'existe pas de données spécifiques pour la Belgique et il est donc impossible de chiffrer le problème chez nous. La réalisation d'une étude d'incidences chauves-souris est donc souhaitable dans le cadre des demandes de permis, en particulier si le site est situé à proximité, d'un gîte (estival ou hivernal) important ou d'une zone Natura 2000.



L'équipement nécessaire à l'étude d'impact des éoliennes

par Laurent Arthur

Pour des nouvelles régulières sur l'évolution de ces techniques, rendez-vous sur <http://www.museum-bourges.net>

Le muséum d'histoire naturelle de Bourges (France) travaille depuis quelques semaines sur un prototype de ballon captif équipé pour enregistrer les signaux ultrasonores émis par les chauves-souris volant à des altitudes élevées, hors d'atteinte des machines utilisées à partir du sol.



Cette machine a été conçue pour apporter une réponse aux questionnaires d'éoliennes quant aux transits de ces espèces aux altitudes ou les grandes hélices convertissent les forces du vent en énergie.

Plusieurs lancements du ballon ont déjà été effectués dans le département du Cher à la mi-mai. Le site de test choisi est très favorable

aux chauves-souris. C'est une zone forestière de feuillus, coupée de prairies, de pâtures et d'étangs. Deux colonies de 100 individus sont connus à moins de 300 mètres du lieu de lancement, des Pipistrelles communes et des petits Rhinolophes.

L'électronique embarquée a dû être modifiée dès le second essai mais elle donne maintenant satisfaction.

Les signaux enregistrés permettent d'avoir une oreille en altitude et ce que l'on y entend est riche

d'enseignements. Les données captées simultanément au sol et à 50 mètres varient de manière significative. Elles laissent apparaître que les mouvements en altitude correspondent à de la chasse aux insectes ou à des transits distincts de ceux repérés au niveau du sol. Ils sont réguliers en début de nuit et chaque soir une vingtaine de contacts sont enregistrés en une heure au-dessus de ce milieu très favorable aux chauves-souris.

Le matériel va être une nouvelle fois modifié dans les jours qui viennent pour répondre avec encore plus de finesse aux exigences techniques et aux demande des biologistes : légèreté et résolution des signaux. Ce qui ressort également des premiers tests est que l'on peut mettre un nom sur une partie des contacts ultrasonores enregistrés en altitude.

Il faut deux personnes pour maîtriser le fonctionnement du système. Le vent reste un facteur d'instabilité et au-delà de 20 km/h il pose des soucis qui ne semblent pas insurmontables. Quant au coût, les premiers tests ont été faits avec du matériel onéreux, surtout en ce qui concerne l'hélium, un gaz cher, mais le muséum s'achemine vers une fonctionnalité du dispositif tournant autour de quelques centaines d'euros par poste d'écoute. Le grand avantage du dispositif est sa facilité de mise en place et sa réactivité face à des aléas climatiques ou techniques.

Le 31 mai, un nouveau prototype de ballon captif, plus petit et plus maniable que le précédent, a été lancé (des nouvelles récentes sur <http://www.museum-bourges.net>).



Interventions SOS chauves-souris

Introduction

par Pierrette Nysen

Le service SOS chauves-souris est une des particularités et des forces de notre groupe de travail. En effet, rien de tel qu'un contact direct avec les personnes qui sont confrontées à des problèmes de chauves-souris pour la protection au quotidien de ces petits animaux. La qualité de ce service dépend non seulement de la personne qui répond au téléphone ou aux mails, mais aussi (et surtout) des nombreux bénévoles qui se déplacent chez les gens pour essayer de trouver une solution à leur problème ou pour leur apporter des informations. Chaque "intervention" est différente. Voici, en guise d'exemple, quelques récits de telles visites chez des particuliers, racontées par les bénévoles. Si vous aussi, vous avez envie de rejoindre le réseau SOS, contactez-moi (plecotus@natagora.be ou 081/830 334).

Odeur de purin et traînées d'urine ?

par Paul Michaux

Le propriétaire d'une maison à toit plat se plaignait d'odeurs de purin, de traînées dans les pièces habitables et d'excréments. (extrait du mail des propriétaires : "Leurs déjections (urine ?) traversent par endroits l'isolation du toit pour s'écouler dans la maison avec une odeur de purin persistante.")

Sur demande de Pierrette, je me suis donc rendu sur place pour voir si une solution à ce problème pouvait être trouvée. Il s'agit d'une maison sur pilotis, style vietnamien, avec des mares tout autour. Le toit est une plate-forme avec des vides ventilés (ce qui est idéal pour les chauves-souris). Malheureusement aucune présence de chauves-souris n'a pu être détectée : en fait, les odeurs et les traces de salissures résultent de la présence vraisemblable d'un cadavre d'oiseau dans le vide ventilé. Vu la facilité d'accès sous la toiture, j'ai également constaté la présence de la fouine. Il est vrai que la maison était restée inhabitée pendant 2 ans. Le problème n'était donc pas celui identifié au départ par le propriétaire (qui croyait qu'une colonie de pipistrelles avait élu domicile dans la toiture).

Mais la visite a tout de même été bénéfique pour les chauves-souris, car le propriétaire, étant très "motivé chauves-souris", va selon mes conseils faire fermer les accès aux vides ventilés tout en y

laissant de petites ouvertures pour espérer accueillir un jour une colonie de chauves-souris.



Une chauve-souris a élu domicile dans un trou qui doit bientôt être rejointoyé

par Yves Camby

Lors de menus travaux aux planches de rives de la toiture de sa maison, un propriétaire laisse volontairement en attente de finition-rejointoyage un trou d'environ 1/3 de brique à l'angle du mur. Le but n'est pas d'aider les chauves-souris à trouver un gîte, mais il observe à plusieurs reprises une chauve-souris plutôt grise - brunâtre qui s'en échappe une fois le soir venu. La dimension de l'animal, ailes étalées, atteint 12 à 15 cm. Il se dit qu'elle y niche, qu'elle s'y abrite, ... ? mais n'en sait guère plus sur les mœurs de ces chiroptères. Aussi, il se renseigne comme il peut. Désireux de ne pas lui (leur ?) nuire, et sachant que son rejointoyage n'aura pas lieu avant au plus tôt l'automne prochain, il n'est guère pressé de reboucher le trou dans la brique.

Suite à un contact avec Natagora et plus particulièrement avec le groupe de travail Plecotus, et après exploration de ses combles, ce Monsieur sait aujourd'hui qu'il y a de fortes chances que l'espace creux entre son mur porteur et son mur de parement ait abrité quelques temps un mâle ou un jeune non mature.

Il sait aussi que des gîtes à chauves-souris existent et peuvent utilement être placés justement pour ce cas de figure où les bâtiments deviennent de plus en plus hermétiques aux chiroptères. Il sait aussi que le maximum de chances d'occupation de ces gîtes,... c'est en forêt ou en lisière forestière. Mais il "n'exige pas" que des chauves-souris occupent son gîte s'il en place un. Il franchira d'ailleurs sans doute bientôt le pas et possède une belle possibilité d'accrochage vers le sud-est (à l'abri des pluies dominantes, c'est déjà ça !).

Le propriétaire sait aussi que lorsque les travaux commenceront, il rappellera Plecotus ou moi-même et si des observations de chauves-souris ont encore lieu à ce moment, il sollicitera la pose d'un dispositif anti-retour. Nous vérifierons bien

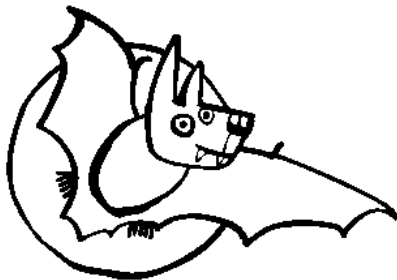


entendu qu'aucune colonie n'est présente à ce moment, surtout si c'est la période de maternité. Je pense que la pose du dispositif serait alors confiée à Yves LATINNE, la plus proche des personnes compétentes pour ce travail.

En attendant, le propriétaire a reçu un exemplaire d'un fascicule que j'avais écrit à l'attention du public qui fréquente les NECS où j'anime. Il s'agit d'une petite vulgarisation sur la biologie et l'écologie des chauves-souris sans prétention mais qui répond bien à l'attente des jeunes et des adultes un peu curieux. Ce Monsieur a bien entendu également été invité à la prochaine NEC sur le lieu de son choix.

Il est convenu que je le recontacte en fin d'été pour prendre des nouvelles du taux d'observation des allées et venues de sa (ses ?) chauves-souris si d'aventure elles étaient revenues.

Tout en bavardant, nous avons disserté sur la météo en dents de scie de ce printemps, des lieux possibles de chasse, et de quelques autres menus sujets chiroptérologiques. Ah si tous les citoyens de ce royaume étaient aussi réceptifs et affables, ce serait un plaisir sans faille que d'aller au travail !



Un changement radical !

par Tony Rock

Un jour de juillet dernier, Frédéric Forget me confiait une mission S.O.S. chauves-souris que Thierry Petit lui avait "refilé" (après coup, j'ai compris pourquoi...).

Les propriétaires de la maison avaient d'abord contacté l'échevin de l'environnement de leur commune, qui les avait renvoyés vers un agent de la DNF. Celui-ci les avait aiguillés vers le service des pompiers qui, à son tour, leur a proposé de contacter S.O.S. chauves-souris de Plecotus.

Objet de la demande :

Monsieur et Madame F. à Resteigne (Tellin) se plaignaient de la présence de crottes de chauves-souris au grenier, de traces et d'odeur d'urine, de plaques d'isolation grignotées ; ils se disaient prêts à vendre leur maison suite aux dérangements causés par nos petits mammifères. Pour eux, des centaines de petites chauves-souris se trouvaient en sous-toiture !

Par téléphone, nous convenons d'une date pour se rencontrer.

Etat des lieux sur place :

C'est une maison de 1965 en bordure de La Lesse, à proximité d'une carrière protégée, d'un château, de champs et de prairies.

Le couple provient de Bruxelles, aime la nature, s'intéresse aux oiseaux mais n'imaginait pas que Dame Nature pouvait aussi avoir des petits désagrèments.

Ils voulaient transformer leur grenier en une salle de danse et une chambre d'amis.

Constats :

- ♦ traces multiples de coulées d'urine en façade,
- ♦ crottes sur la façade,
- ♦ crottes sur les appuis de fenêtre,
- ♦ crottes sur les volets,
- ♦ découverte d'un squelette de jeune chauve-souris dans le parterre,
- ♦ au grenier, grandes traînées d'urine sur les plaques d'isolation (l'aggloméré s'effrite), plusieurs tas de crottes,
- ♦ les plaques d'isolation sont distantes de 20 à 50 cm de la toiture (espace, chaleur, isolation et obscurité favorables pour les chauves-souris),
- ♦ faible bruit de chauves-souris en sous-toiture.

"Trucs" (peu efficaces) essayés par le couple pour éloigner les chauves-souris :

- ♦ fumée de soufre dans le grenier (elles sont parties puis revenues),
- ♦ sachets de lavande, de l'ail, du marc de café sur les appuis de fenêtre (pour le couple, la lavande marcherait assez bien et les ferait fuir un certain temps),
- ♦ boules de naphthaline dans le grenier (inutile mais masque bien les odeurs).

Intervention du bénévole S.O.S. :

1) Ecouter leurs plaintes

Du côté de Madame, elle me parlait des chauves-souris et de sorcellerie sans trop y voir très clair.

Du côté du mari, qui en faisait une obsession dépressive, c'était très clair : "Ou c'est elles, ou c'est nous !", "Si elles ne partent pas, nous quittons la maison !", "J'ai peur de découvrir ce qu'il y a derrière les plaques d'isolation" et, en se mettant à genoux devant moi, "elles commencent à grignoter mes plaques d'isolation puis elles rongeront les poutres et ma maison va s'écrouler, ... j'attends de vous des solutions, ... aidez-nous !".

2) Avoir une attitude scientifique

- ♦ prélèvement de crottes et du cadavre,
- ♦ leur présenter des photos de chauves-souris,
- ♦ expliquer que les crottes peuvent servir d'engrais,
- ♦ effectuer une deuxième visite mais nocturne afin de déterminer l'espèce à l'aide du détecteur (il s'agissait de la pipistrelle commune, sortant du côté droit de la maison) ...



3) Expliquer et rassurer le couple

- ♦ encouragement pour leur intérêt pour la nature et sa protection,
- ♦ explications sur les chauves-souris : mode de vie, type de nourriture, utilité en tant qu'insectivores,...
- ♦ leur présence témoigne de la richesse biologique de leur environnement,
- ♦ information sur une possible cohabitation,
- ♦ remise du dépliant concernant les chauves-souris et les fausses croyances qu'elles véhiculent,...

4) Proposer des ébauches de solution pour accueillir les chauves-souris en limitant les désagréments

- ♦ ôter les plaques d'isolation afin de restreindre leur endroit de refuge,
- ♦ isoler de manière plus proche du toit,
- ♦ installer des planchettes à l'extérieur pour limiter les dépôts de crottes et les traînées d'urine,
- ♦ pour le grenier, placer une bâche aux endroits sensibles,
- ♦ colmater certaines entrées si nécessaire,
- ♦ en extrême recours, et si réellement indispensable et justifié, déplacer la colonie.

Résultats :

Le couple s'est montré totalement rassuré (les chauves-souris ne sont pas des rongeurs, leur maison ne va pas s'effondrer, il n'y en a pas des centaines, elles ne sont plus assimilées à la sorcellerie,...).

Ils étaient satisfaits des explications et des solutions pratiques apportées à leurs problèmes.

Je leur avais laissé mes coordonnées et restais disponible pour tous renseignements complémentaires ou interventions éventuelles.

Après deux visites sur place et un courrier reprenant les solutions possibles, aucune nouvelle de leur part !

Personnellement, cette intervention m'a montré que des changements radicaux peuvent se produire suite à notre intervention :

- ♦ au début, les propriétaires parlaient d'expulsion des chauves-souris ; à la fin, ils parlent de cohabitation.
- ♦ avant, ils éprouaient des peurs et des angoisses (essentiellement pour monsieur), après ils étaient sereins et apaisés.

Après rédaction du rapport d'intervention pour Plecotus, MISSION S.O.S. CHAUVES-SOURIS terminée et réussie !

Une chauve-souris dans un placard

par Serge Ramlot

Dans le courant du mois de mai, Pierrette Nyssen m'a contacté pour me demander d'aider une famille domiciliée près de chez moi, à Petit Waret.

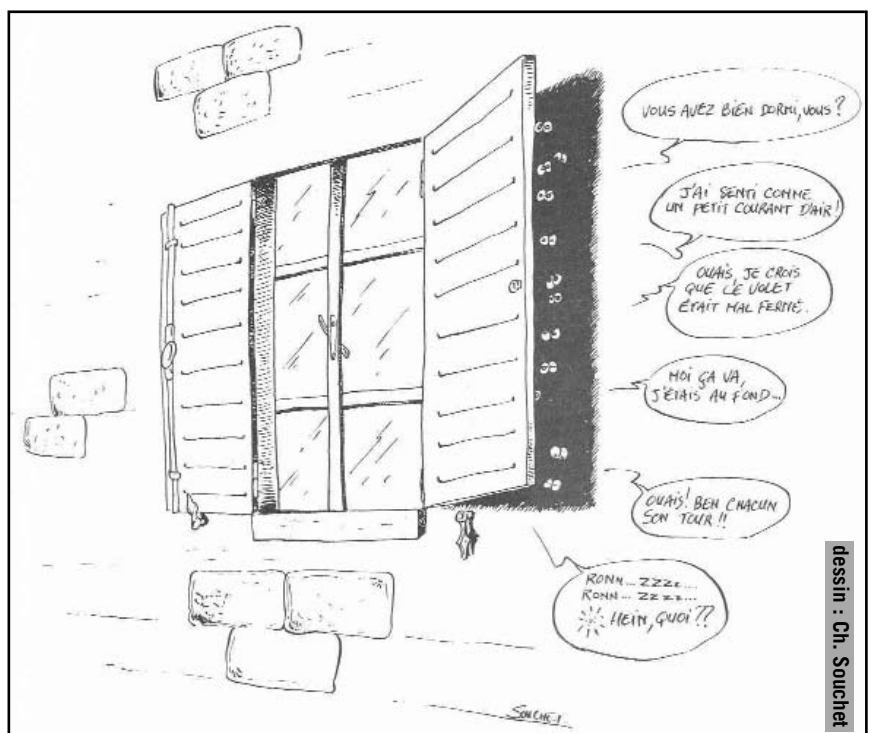
Trois chauves-souris s'étaient introduites dans leur maison. Deux avaient été libérées en ouvrant portes et fenêtres, mais la troisième, malheureusement, avait été retrouvée morte dans un placard.

Ces intrusions effrayaient beaucoup les enfants. Un premier contact téléphonique a tout d'abord permis de rassurer le propriétaire sur l'innocence de ces petits mammifères.

Ensuite, une visite au domicile permet de trouver les possibilités d'intrusion et les solutions à mettre en oeuvre. À partir de la petite pipistrelle morte, j'ai pu expliquer la morphologie des chauves-souris, démontrer leur caractère inoffensif et montrer leur grande utilité en tant qu'insectivores.

Toute cette sensibilisation fut bien nécessaire pour rassurer les enfants. En observant les lieux, on a rapidement trouvé les petits interstices communiquant avec la sous-toiture. La solution apparut rapidement: achever les travaux d'aménagement intérieur et colmater le petit accès du placard vers le sous-toit.

Les chauves-souris restent toujours des animaux méconnus et donc mal aimés et effrayants pour le commun des mortels. Informer, sensibiliser et rassurer sur les bienfaits de ces petits mammifères est une démarche importante pour la biodiversité.





Pour petits rhinolophes

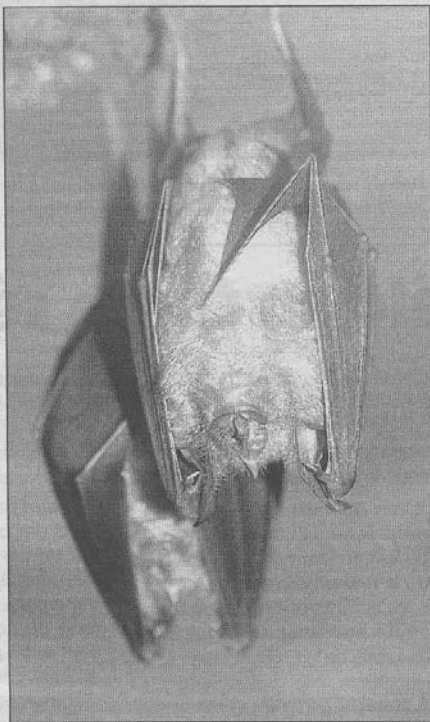
■ La grotte d'Eprave fermée

Rochefort ▽ Ce dimanche, Plecotus, le groupe de travail *chauves-souris* de Natagora scellaait une grille à l'entrée du Trou de l'Ambre, une grotte située dans les bois d'Eprave. Cette fermeture s'inscrit dans un programme de protection d'une espèce devenue très rare dans notre pays, qui est présente sur le site: le petit rhinolophe.

Le programme de protection du petit rhinolophe mené par Plecotus s'articule sur différents axes: la protection des gîtes d'hibernation, la recherche de colonies de reproduction mais aussi la protection des terrains de chasse et des gîtes d'estivage. Le petit rhinolophe est facilement reconnaissable: il pèse moins de 10 gr, mesure 20 cm d'envergure, 7 cm lorsqu'il est pendu enroulé dans ses ailes, il a le nez plissé. Si, dans les années 50, on estimait la population belge à quelques centaines de milliers d'individus, il en resterait actuellement 200 en Wallonie. "Il existe des colonies à Beauraing, Modave et Orval, explique Frédéric Forget de Plecotus. Quelques spécimens semblent vivre dans cette grotte et nous tenons vraiment à les protéger."

20 espèces de chau-

ves-souris existent en Région Wallonne. Leur nombre a considérablement baissé depuis les années 60, tant et si bien que certaines espèces, comme le petit rhinolophe sont au bord de l'extinction. Les causes sont multiples. On notera par exemple l'utilisation intensive des pesticides, l'arrachage des haies (le petit rhinolophe est très *timide* et longe les haies pour se rendre sur son territoire de chasse) ou les perturbations au moment de l'hibernation. D'où la fermeture de la grotte du Trou de



Le programme de protection du petit rhinolophe mené par Plecotus s'articule sur différents axes. (OLE)

l'Ambre, en collaboration avec l'Union Belge de Spéléologie, qui pourra toutefois accéder à la cavité durant les mois d'été. "Nous posons une grille afin que les rhinolophes ne soient pas dérangés dans leur hibernation par des spéléologues amateurs. Les chauves-souris se nourrissent de près de 3.000 insectes par

nuit. Peu avant l'hiver, ils font des provisions de graisse et s'endorment. La venue d'intrus les réveille, ils craignent le prédateur et s'enfuient en puisant dans leurs réserves. Si cela arrive plusieurs fois au cours de leur hibernation, les animaux ne passent pas l'hiver et disparaissent."

Julien Van Espen

Cet article est issu du journal **La Dernière Heure**, Edition Namur-Luxembourg, du 12/05/05, à la pg 26

Premières
retombées du
projet petit
Rhinolophe...

Vous le savez certainement, Plecotus a initié un **projet petit Rhinolophe**. Ce projet, qui a pour buts de protéger les derniers petits Rhinolophes de Wallonie, commence tout doucement.

Tout d'abord une grotte abritant cette espèce en hiver a été fermée dans la région de Rochefort (le trou de l'Ambre à Eprave). Les articles de presse présentés ici ont pour origine un communiqué de presse lancé à l'occasion de la fermeture de cette grotte.

Bien d'autres volets à ce projet suivront (certains d'entre eux sont déjà en cours) :

- ◆ le petit Rhino est le sujet de la NEC et vente de " petits Rhinolophes " à cette occasion
- ◆ cartographie des terrains de chasse autour des colonies connues
- ◆ plans de gestion, de restauration ou achat de certains de ces terrains
- ◆ recherche de colonies de reproduction additionnelles (entre autres en collaboration avec le CIFEC de Comblain)
- ◆ sensibilisation du public, ...

Les projets et les idées ne manquent pas, reste à voir ce qu'on aura l'occasion de faire.

Affaire à suivre !



Cet article est issu du journal Vers l'Avenir,
Edition Namur du 12/05/05, à la page 26

ROCHEFORT • Eprave

Protéger les derniers petits rhinolophes

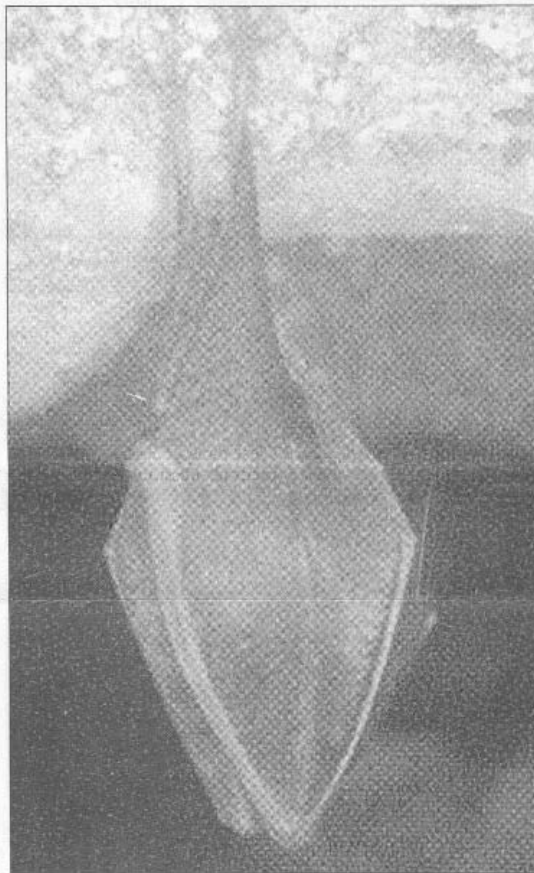
Le groupe Plecotus a fermé dimanche le Trou de l'ambre, à Eprave, un des derniers sites d'hibernation de cette chauve-souris en voie de disparition.

PARMI les vingt espèces de chauves-souris qui subsistent en Belgique, la plupart sont hélas devenues rares. Les causes de leur disparition sont connues : usage de pesticides dans l'agriculture ; dérangement intempestif des animaux durant leur hibernation...

Le petit rhinolophe fait partie de ces espèces menacées. À un stade aujourd'hui critique. Sa régression a été rapide et impressionnante : dans les années cinquante, on en recensait encore plusieurs centaines de milliers d'individus en Belgique. Et aujourd'hui il n'en resterait qu'environ 200.

Pourquoi ? Le petit rhinolophe connaît les mêmes problèmes que les autres chauves-souris, mais a souffert en plus énormément de la disparition des haies et bosquets morcelant le paysage des campagnes. C'est que, contrairement à d'autres espèces comme la pipistrelle qui chassent un peu partout, le rhinolophe, craintif, préfère raser les haies, les murs ou les lisières de bois. La modification des paysages ruraux a donc éliminé bon nombre de ses terrains de chasse.

Aujourd'hui, on ne connaît plus, en Belgique, que trois colonies de reproduction du petit rhinolophe. Elles sont situées dans les combles de l'abbaye



Craintif quand il chasse, le petit rhinolophe n'hésite pas, par contre, à passer la journée accroché à un plafond en un endroit visible.

d'Orval, du château de Modave et d'un autre château dans la région de Beauraing. Et quelques sites d'hivernage seulement, notamment du côté de Rochefort, Eprave, Han-sur-Lesse.

En avez-vous chez vous ?

Protéger le petit rhinolophe et ses lieux de séjour, c'est un objectif que s'est donné Plecotus, groupe de travail chauves-souris de l'association Natagora (ex-Aves-RNOB).

C'est dans cet esprit que ses membres viennent de prendre une double initiative.

La première consiste à protéger l'un de ses sites d'hivernage.

Il s'agit du Trou de l'ambre, situé au Bois de Werimont, le long de la Lhomme, à Eprave. Une grotte qui compte un développement d'environ 300 m, et qui est fréquentée par de nombreux spéléologues. Dont certains respectent les consignes données par leurs associations en matière de protection de la faune, mais d'autres (venant notamment des Pays-Bas) pas du tout.

Déjà situé en zone Natura 2000 et reconnu comme cavité d'intérêt scientifique par la Région wallonne, le Trou de l'ambre vient de faire l'objet d'une convention entre Natagora et l'Union belge de spéléologie.

En application de celle-ci, dimanche dernier, l'équipe de Plecotus a fermé l'accès à la grotte en y apposant une grille. Désormais, l'accès y sera interdit au public, et notamment aux spéléologues, tous les hivers, afin d'y laisser les rhinolophes en hibernation.

Et l'été, la grotte ne sera accessible qu'à certaines conditions. Il faudra pour cela emprunter une clé, et donc demander pour chaque visite une autorisation.

Le deuxième volet de la démarche de Plecotus, c'est le lancement d'un avis de recherche. Car, selon le responsable de l'association, Frédéric Forget, il doit exister d'autres sites de reproduction en Belgique, que les trois déjà connus. Ainsi, les individus passant l'hiver au trou de l'ambre doivent se reproduire dans un rayon plus proche que les sites connus de Modave ou Beauraing : il s'agit d'un animal qui se déplace assez peu. Il doit donc exister, notamment dans la région de Rochefort, des bâtiments où il en niche. En avez-vous dans votre grenier ? Cela intéresse fortement les membres de Plecotus. Car une bonne politique de protection passe nécessairement d'abord par une meilleure connaissance de leurs terrains de chasse, de l'état de leurs populations et de leurs habitats.

J.-F.P.

❶ Plecotus, Pierrette Nyssen, 081/830334

Comment le reconnaître ?

Comment, quand on est profane, reconnaître le rhinolophe ?

Principalement au fait qu'il passe la journée à s'accrocher, de façon très visible, à des sous-pentes, généralement dans des grands greniers. Contrairement à la pipistrelle, qui est pratiquement invisible en journée car elle se dissimule dans des anfractuosités inaccessibles, le rhinolophe pend toujours librement. Il s'enroule dans ses ailes et a le nez tout plissé.

De petite taille (il mesure 20 cm d'envergure et 7 cm pendu), le petit rhinolophe se distingue (comme son nom l'indique) du grand rhinolophe qui, lui, est beaucoup plus courant en Belgique.

Les villages : des sites de chasse pour la Noctule de leisler ?

par Philippe Lustrat

Cet article rédigé par un de nos collègues chiroptérologue français, intitulé **Exploitation des villages comme site de chasse par la Noctule de leisler (*Nyctalus leisleri*) en milieu agricole**, est issu de son site internet : <http://monsite.wanadoo.fr/lustrat-philippe>.

D'autres nouvelles chiroptérologiques et résultats précis d'étude tel que celui-ci sont présentés sur ce site.

La Noctule de Leisler préfère les milieux ouverts (lisières, régénérations) pour chasser, mais est très liée aux milieux forestiers. D'après Lustrat (2001a, 2001b), en forêt de Fontainebleau, la Noctule de leisler chasse essentiellement dans :

- ✓ les lisières de futaie avec un fleuve,
- ✓ mais aussi dans les futaies de chênes,
- ✓ les futaies de résineux,
- ✓ les régénérations de chênes,

- ✓ les lisières de futaies de résineux avec des régénérations de résineux
- ✓ et les lisières de futaie avec une ville.

Donc, elle chasse dans les mêmes milieux que la Noctule commune, avec en plus les futaies et les régénérations de résineux. Il s'agit de la seule espèce qui chasse dans tous les types de futaies (feuillus et résineux).



En Grande-Bretagne, VAUGHAN et al. (1997) ont trouvé une activité nettement plus élevée en milieux aquatiques et dans les prairies que dans les villages, les champs, les plantations de conifères, les forêts mixtes et leurs lisières.

Elle gîte dans les trous d'arbres où elle peut constituer des colonies importantes, comme par exemple en forêt de Fontainebleau (LUSTRAT P., 1998).

Des Noctules de Leisler ont été identifiées en action de chasse à très haute altitude au dessus du village d'Artenay dans le Loiret (France). Ce village est situé dans la Beauce au milieu des champs, à environ 10 km de la forêt d'Orléans. Les recherches que nous avons menées autour du village ont été infructueuses, même sur les bassins de décantation de la sucrerie qui sont pourtant des milieux très attractifs pour les Noctules en général. Le bois de Villereau situé à proximité n'est pas utilisé non plus par cette espèce pourtant réputée forestière.

Nous avons noté au maximum 3 individus chassant au même temps, mais le village étant assez étendu, on peut estimer qu'une petite population d'une dizaine d'individus au minimum est présente sur le site.

Ces premières données collectées, associées à notre connaissance de la biologie de cette espèce, nous ont suggéré que la forêt d'Orléans, située à proximité jouait un rôle important dans la biologie de la Noctule de Leisler à Artenay.

Aussi avons-nous fait quelques prospections sur la partie la plus proche de la forêt d'Orléans, située à une distance variant entre 6 et 10 km. Nos recherches ont été couronnées de succès puisque nous avons localisé des Noctules de Leisler sur toute la lisière de cette forêt.

Les Noctules de Leisler sont donc bien présentes en forêt d'Orléans, mais elles ne chassent pas uniquement en forêt où elles entrent en concurrence avec une autre espèce de noctule, la Noctule commune. Elles viennent parfois chasser au dessus des villages (nous avons localisé les Noctules de Leisler dans 5 villages : Artenay, Chevilly, Saint-Lyé-la-forêt, Villereau et la Rive du bois). La Noctule commune ne semble pas utiliser ce type de milieu.

Le village d'Artenay ne joue qu'un rôle de territoire de chasse, et de plus, certainement de manière temporaire. Aussi, cette espèce doit effectuer des déplacements entre ses territoires de chasse et ses gîtes, vraisemblablement situés en forêt domaniale d'Orléans. Etant donné les milieux rencontrés dans les alentours d'Artenay, il n'y a que cette forêt qui puisse intéresser cette espèce arboricole.

D'autres villages sont concernés (Chevilly, Saint-Lyé-la-forêt, Villereau et la Rive du bois) par la présence de la Noctule de Leisler.

Ce comportement de chasse très haut au dessus des villages a déjà été observé par ailleurs dans les Alpes françaises (LUSTRAT P., 1992).

L'utilisation des villages situés en lisière de forêt nécessiterait une étude plus approfondie, mais on peut déjà entrevoir le fonctionnement de cette population de chauves-souris.

Une population de Noctules de Leisler gîte dans la forêt d'Orléans, et utilise certains milieux forestiers pour chasser. Une partie de cette population se déplace à certaines époques de l'année (époques qu'une étude permettrait de préciser) pour chasser au dessus de certains villages en fonction certainement d'émergences d'insectes.

Bibliographie

- ♦ LUSTRAT, P., 1992, Les chiroptères d'altitude du parc national des Ecrins. Rapport d'étude non publié. Parc Naturel National des Ecrins/Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.
- ♦ LUSTRAT, P., 1998, Les chauves-souris de la forêt de Fontainebleau. Bull.Ass. Amis de la forêt de Fontainebleau 1998/1 : 26-27.
- ♦ LUSTRAT, P., 2001a, Milieux exploités par les chiroptères en action de chasse. Rapport Nature Recherche. 11 pages.
- ♦ LUSTRAT, P., 2001b, Les territoires de chasse des chiroptères de la forêt de Fontainebleau. Le Rhinologue 15 : 167-173.
- ♦ VAUGHAN, N., JONES, G. & HARRIS, S., 1997, Identification of British bat species by multivariate analysis of echolocation call parameters. Bioacoustics 7 : 189-207.





La Chauve-Souris et le Percepteur

ou "Pourquoi les chauves-souris vivent-elles la nuit et dorment-elles dans des grottes?"

Conte

d'après un conte que l'on retrouve, curieusement, quasiment dans les mêmes termes, en France et au Tibet.

Elle était maligne, la chauve-souris. A cette époque, elle vivait comme tout le monde, en plein jour. Et elle se promenait, passait, tantôt chez les oiseaux, tantôt chez les souris, quémandait un peu de nourriture ; dormait, chez les uns chez les autres.

- Je suis des vôtres, je suis des vôtres ... disait-elle toujours.

Et toujours, oiseau ou souris, on lui donnait quelque chose, on l'abritait pour la nuit ...

Vint à passer le percepteur des oiseaux. Il ramassait l'impôt chez les volatiles.

- Je ne suis pas un oiseau, dit-elle au percepteur des oiseaux, regarde mon doux pelage, mes grandes oreilles, ma rangée de petites dents, je suis une souris !

Et le percepteur des oiseaux renonça à lui faire payer l'impôt des oiseaux.

A quelques temps de là, arriva le percepteur des souris. Il collectait l'impôt chez les rongeurs :

- Je ne suis pas une souris. Regarde comme je suis perchée sur la branche avec mes deux pattes, regarde mes grandes ailes. Veux-tu que je vole devant toi ? Je suis un oiseau !

Et cette fois encore la chauve-souris échappa à l'impôt du percepteur des souris.

Mais devinez qui était jaloux comme des poux ? Les oiseaux qui avaient payé l'impôt des oiseaux et les souris qui avaient payé l'impôt des souris ! Et quand ce soir-là notre petite chauve-souris vint se poser sur une branche pour dormir avec ses compagnons les oiseaux, ils l'attaquèrent à coups de becs et la chassèrent.

- Va-t'en vilaine souris qui n'a pas payé nos impôts, va-t'en ! Et ne revient plus jamais te percher sur nos arbres et voler dans notre ciel !

La pauvre petite chauve-souris ainsi rejetée par ses compagnons les oiseaux s'en fut pour dormir chez ses amies les souris. Elle se glissa doucement

dans les galeries de leurs terriers ... Mais les petites bêtes l'attendaient toutes griffes dehors, toutes babines retroussées, prêtes à mordre.

- Va-t'en vilain oiseau qui n'a pas payé nos impôts, va-t'en ! Et ne revient plus jamais te glisser dans nos terriers, ni marcher sur notre terre !

Et c'est depuis ce temps-là que la petite chauve-souris ne se perche plus jamais, ni se glisse dans un terrier mais dort dans une grotte ... et surtout pas perchée mais accrochée par les pattes la tête en bas. Jamais vous ne la verrez courir sur terre ni voler en plein jour, elle ne se déplace que la nuit en grand silence, quand les oiseaux dorment ...

Une histoire à conter à voix douce dans la lueur tremblante des lampes au cœur d'une caverne où l'on vient d'apercevoir quelques "petites sœurs" pendues au plafond, ou plus fréquemment lorsqu'elles volettent au crépuscule autour de la maison.

N'hésitez pas non plus à vous servir de ce conte lors d'animations pour la Nuit des Chauves-souris ... A vous de l'apprendre et de le raconter aux enfants attentifs, avec un air mystérieux ...





Nouvelle Rubrique !

Rubrique "Insolite"



I/ Déplacement de la colonie de Grand Murin d'Orval

Extrait de Chirop Écho, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique,
n°2, Septembre 1992, pg 3.

Cet extrait, par J. FAIRON, provient d'un un article intitulé "S.O.S. Chauves-souris"

"L'expérience personnelle nous a monté effectivement le grand risque que représente une telle opération (ndlr : à savoir, le déplacement d'une colonie).

En août 1972 nous avons été contraints d'enlever une partie de la colonie de *Myotis myotis* de l'abbaye d'Orval afin précisément de répondre à un problème de nuisance extrême. Elle fut emmenée dans un gîte spécialement aménagé pour ce genre d'opération, 120 km plus au nord. Le reste de la colonie fut délogé plus tard en éclairant violemment le gîte, jour et nuit. Le résultat du dépaysement fut le suivant : 218 furent capturés dans la matinée (sur environ 500 individus). Le soir, arrivés au site d'accueil, 88 étaient morts, 130 sont marqués et relâchés, 41 se sont laissés mourir sur place. Deux jours après, un individu est retrouvé à 100 mètres du gîte, et quelques jours plus tard un autre à 20 km plus au nord."

II/ Mais que pouvait-elle bien faire là ?

par Jean-Valère Moriamé

Un jour, début mai, un ami roulait tranquillement à bord de sa Renault Kangoo, sur la route de Couvin vers Chimay. A plus de 90 km/h, il voit tout à coup dépasser de son capot une espèce de petite membrane noire flottant au vent : une aile de chauve-souris !

Il s'arrête sur le bord de la route et ouvre son capot; quelle n'est pas sa surprise de découvrir une pipistrelle coincée dans la rigole d'évacuation de l'eau !

Mais que pouvait-elle bien faire là ?

Il la prend, la met dans sa boîte à tartines (vide à cette heure !) et repasse chez moi pour me conter son aventure. Vu la température peu clémente, je l'ai mise à réchauffer dans la maison, pensant la relâcher le soir-même.

Malheureusement, elle était morte.

A-t-elle été attirée par la chaleur du moteur la veille ? Est-elle tombée malencontreusement sur le capot durant la nuit et cherché une anfractuosité pour se mettre à l'abri ? Mystère ...





Agenda



Conférence à Bruxelles : la nuit a des ailes

L'asbl "Bruxelles Nature" et la Commission Ornithologique de Watermael-Boitsfort organisent, en collaboration avec Plecotus, la Commune de Watermael-Boitsfort et l'IRScNB, une conférence sur le thème " **La nuit a des ailes : La situation des chauves-souris à Bruxelles** ". En préparation de la NEC (et en guise d'échauffement!), Géraldine KAPFER (IRScNB) et Hugues BORREMANS (Plecotus) présenteront un film sur la pipistrelle, l'espèce la plus commune en région bruxelloise. Ils démystifieront l'image de la chauve-souris sanguinaire en vous dévoilant l'écologie de ces petits mammifères volants. Ils aborderont également la situation à Bruxelles de ces animaux aussi étranges qu'utiles et donneront des conseils simples pour aider, près de chez vous, ces animaux menacés de disparition. Un appel aux collaborateurs bénévoles sera aussi lancé pour participer aux recensements. Bienvenue à tous !

Rendez-vous le jeudi 23 juin à 20h00 à la Maison Haute de Watermael-Boitsfort (Place Antoine Gilson à 1170 Bruxelles) (accès : tram 94, bus 41, 42 et 95)

Renseignements : Mario NINANNE - 02/672.88.03 - Email : cowb@skynet.be - P.A.F. : 4 €



Nuit Européenne des Chauves-Souris

N'oubliez pas le grand événement annuel de notre groupe de travail : la **Nuit Européenne des Chauves-Souris**, qui aura lieu le **Samedi 27 Août**, dans 40 sites différents en Wallonie et à Bruxelles ! Pour un programme détaillé, allez voir sur www.chauves-souris.be (vous y trouverez facilement le programme public, le communiqué de presse plus précis se trouve dans la partie presse).



Avis aux manuels et aux artistes : réunion Vélo Chauve-souris

Le jour de la NEC, le site d'Aubel sera associé à l'événement du Beau Vélo de RAVeL. Pour cette occasion, Plecotus sera présent et toutes sortes d'animations chauves-souris auront lieu, pour un public certainement très nombreux. Il est entre autres prévu de réaliser un grand vélo chauves-souris, qui pourrait faire une partie de la balade avec le peloton (ce qui aurait une retombée médiatique importante).

Yves Latinne s'est chargé de réaliser ce vélo, mais il ne peut bien sûr pas tout faire tout seul ! On a déjà un vélo, mais il manque encore d'idées et de coups de main pour mener ce projet à bien. Aussi, une réunion devrait être très prochainement prévue chez lui à Fumal (près de Huy) pour réfléchir au projet et commencer la réalisation.

L'énergie, le temps et les idées manquent, alors sans vous, ce projet risque bien de ne pas voir le jour !

Si vous avez un peu de temps ou d'idées à consacrer à ce vélo (particulièrement si vous n'habitez pas trop loin de Fumal), contactez Yves Latinne : 019/56 60 27 ou yves.latinne@yucom.be. Merci.



Colloque chauves-souris

Si vous n'êtes pas encore inscrit au colloque chauve-souris (ou que vous n'avez pas encore payé), il est temps ... Et pour ceux qui auraient perdu l'invitation, allez voir sur www.chauves-souris.be, l'invitation y est téléchargeable.

Projet convention

Comme vous l'avez lu dans l'édito, la convention Plecotus va être renouvelée. Nous sommes donc en train de réfléchir à un programme de travail pour cette convention. Alors, si vous avez une idée ou un projet qu'il serait bien de développer, contactez rapidement Pierrette. **Merci.**









Plecotus est le
Groupe de Travail "Chauves-Souris"
d'**Aves - Natagora** asbl.

Ses objectifs majeurs sont l'étude des chiroptères, la protection de leurs habitats ainsi que la sensibilisation du public à leur conservation.

Editeur responsable : Frédéric Forget,
Planchipont, 6800 Wideumont

Avec le soutien de
la Région Wallonne

